



COMMUNIQUE-RADIO

(A l'intention des agents locaux d'actualisation)

Dans le cadre des opérations d'affichage de la liste provisoire issue de l'audit participatif, le Conseil d'Orientation et de Supervision de la Liste Electorale Permanente Informatisée (COS/LEPI) organise une formation supplémentaire à l'intention des agents locaux d'actualisation (ALA).

A cet effet, le Président du COS/LEPI invite tous les ALA retenus pour servir en qualité d'agents d'affichage à prendre part à ladite formation qui se déroulera, sur toute l'étendue du territoire national, le dimanche 9 novembre 2014, à partir de 8 heures précises. A l'occasion, ils doivent se munir de leur pièce d'identité et d'une copie de leur contrat.

Les informations complémentaires, notamment sur les différents centres de formation, peuvent être obtenues auprès des commissions communales d'actualisation (CCA) installées dans les mairies.

Le Président du COS/LEPI compte sur le sens de responsabilité et de patriotisme de tous pour le succès de ces activités entrant dans le cadre de la correction de la Liste Electorale Permanente Informatisée (LEPI).

Fait à Agblangandan, le 5 novembre 2014

Sacca LAFIA
Président du COS/LEPI